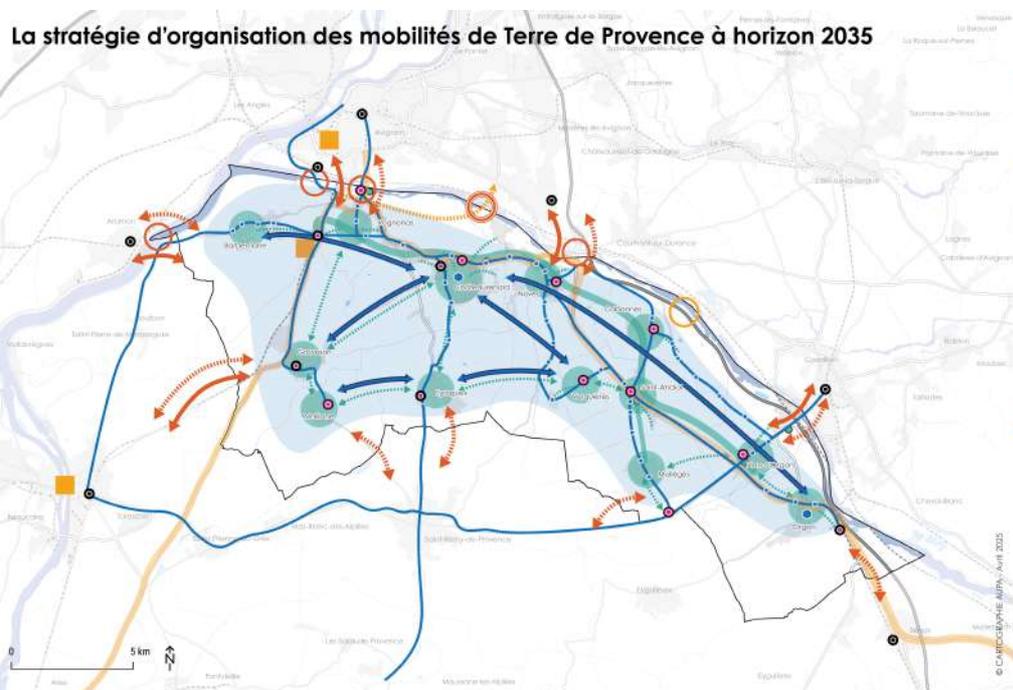


La stratégie d'organisation des mobilités de Terre de Provence à horizon 2035



- Axe 1 : Améliorer l'accessibilité et les connexions avec les territoires limitrophes**
 - Réaliser un franchissement multimodal sécurisé
 - Créer un nouveau franchissement multimodal sur la Durance
 - Établir des connexions avec les PEM extérieurs et les réseaux TC limitrophes (lignes, horaires, billettique)
 - Établir des connexions cyclables avec les territoires limitrophes
- Axe 2 : Canaliser et réduire l'impact du trafic automobile et poids-lourds**
 - Canaliser les flux de transit
 - Créer un échangeur autoroutier à Cabannes
 - Aménager un contournement routier au nord du territoire desservant le MIN
 - Accompagner le report modal de la logistique vers le fluvial et le ferroviaire
- Axe 3 : Apaiser les circulations et mailler des connexions en modes actifs internes à Terre de Provence**
 - Sécuriser les cheminements piétons dans les noyaux villageois, requalifier le stationnement et valoriser les espaces publics
 - Sécuriser les points durs de l'artère cyclable principale existante (voie verte la Durance à vélo)
 - Développer et jalonner des liaisons piétonnes et cyclables internes continues et sécurisées vers les pôles générateurs
 - Coordonner et mettre en place un partenariat à échelle intercommunale
 - Développer des services et équipements connexes au vélo
 - Développer le vélo tourisme
- Axe 4 : Calibrer une offre de transport collectif répondant aux besoins**
 - Rééquilibrer et simplifier l'offre de transport régionale
 - Sécuriser l'accessibilité aux arrêts
 - Créer une offre interne au territoire, accessible aux personnes à mobilité réduite
 - Proposer une desserte interne solidaire : TAD, autopartage, etc.
 - Assurer une desserte des Quartiers Politiques de la Ville
 - Développer des équipements pour une offre FC attractive et rapide (priorités aux feux, voies réservées aux bus)
 - Mettre en place une tarification solidaire
- Axe 5 : Développer le covoiturage, la multimodalité et l'intermodalité**
 - Conforter les pôles d'échanges multimodaux existants
 - Créer de nouveaux pôles d'échanges multimodaux (au moins un par commune)
 - Mettre en place une plateforme de covoiturage en lien avec les territoires voisins
 - Développer l'emploi du vélo dans les FC
 - Expérimenter l'autopartage
- Axe transversal : Communiquer et sensibiliser sur l'offre de mobilité existante et les projets**
 - Mobiliser les acteurs institutionnels privés (entreprises, associations de zones d'activité) pour encourager de nouvelles pratiques
 - Sensibiliser et éduquer au changement de comportement dans les communes et les écoles

© Carpiodanthe Mobiv, Avril 2025